

Fondation Paul Coroze



*Aide à la formation professionnelle  
d'inspiration anthroposophique*

# LETTRE OUVERTE AUX AMIS DE LA FONDATION

JUILLET 2019



# LE DON ET LE PARDON

L'emprise de l'économie sur toutes les sphères de vie de l'humanité est un fait très généralement reconnu, qu'on s'en félicite ou qu'on s'en alarme. Il s'agit d'une orientation lourde qui n'a rien de fortuite. Rudolf Steiner l'avait parfaitement identifiée dès 1919 : « La volonté de laisser prévaloir le système économique est inscrite en caractères indélébiles dans l'évolution humaine. Il faudra donc employer des forces puissantes pour provoquer un revirement de cette tendance. Vous devez penser à la première étape de ce nouveau chemin. Nous devons émanciper la vie spirituelle. Elle doit être organisée suivant des bases qui lui soient particulières. (...) Toute l'instruction, depuis les classes primaires jusqu'au plus haut degré, doit être dissociée de la vie de l'État<sup>1</sup>, elle doit également se développer en dehors de toute arrière-pensée économique<sup>2</sup>. »

La solution proposée, à savoir une véritable indépendance de la sphère culturelle, ne semble toujours pas à portée de main. À cela au moins deux raisons. L'absence de confiance toujours plus marquée dans la créativité libre de l'être humain d'une part, qui s'allie, d'autre part, à une volonté toujours plus insistante d'une régulation comptable du monde. Ce sont deux conséquences d'une même cause : la vision mécaniste du monde. « ... Le monde deviendrait, dans ces conditions, une énorme machine comptable. Il serait administré comme une sorte d'usine. Que deviendraient les capacités et les valeurs individuelles, celles dont l'organisme social se nourrit si, à la place du trône et de l'autel, on voyait s'installer le bureau, l'usine et la machine ? S'il devait en être ainsi, les capacités et les valeurs individuelles dépériraient, elles seraient frappées de paralysie<sup>3</sup> ». Il ne s'agit bien sûr pour R. Steiner ni de réinstaller la puissance du trône, ni le pouvoir de l'autel.

Heureusement, simultanément à cette perte de vie, les manifestations individuelles se renforcent dans bien des domaines de la société civile et même dans la sphère des États. L'existence des fondations ou des ONG laisse une porte ouverte à l'initiative libre. À ce niveau, le don, même incité fiscalement, émerge comme acte essentiel.



*François Lusseyran, président de la Fondation Paul Coroze*

Dans son essence, le don dépasse largement le rôle de soupape de rééquilibrage d'une économie qui ne sait pas trouver mécaniquement un équilibre des richesses. Il est l'une des formes constitutives du fonctionnement d'une économie et d'une finance saines. Et même au-delà, l'une des composantes inséparables de notre maintien personnel et collectif dans l'humanité.

On doit à Michel Serres une réflexion approfondie sur un lien déjà établi par la langue française elle-même : don et pardon venant tous les deux du latin « *donare* » et « *perdonare* »<sup>4</sup>. On retrouve une connotation très voisine en anglais avec « *to give* » et « *to forgive* » de même qu'en allemand avec « *geben* » et « *vergeben* ». Servons-nous de cette parenté, pour placer le don à sa valeur, en cherchant ce que peut signifier ne pas pardonner, c'est-à-dire céder à la vengeance, comme on peut le vivre de façon extrême dans le drame *Thyeste* de Sénèque. On mesure alors combien la loi du Talion, exprimée dans l'Antiquité judaïque et grecque, a pu représenter un premier pas de modération dans l'histoire de la civilisation occidentale. Mais, au-delà de ce premier pas, 2000 ans après le nouvel apport central du Christ sur le pardon, on constate plus que jamais, qu'être hors du pardon, c'est abandonner toute possibilité d'humanité. Dans cette perspective, que penser d'un idéal social qui aspire à donner la primauté à la loi du marché, c'est-à-dire à une réciprocité la plus mécanique possible pour satisfaire tous les besoins ? Dans cette vision, le don n'est plus qu'un accidentel fruit d'une émotion, considéré au

mieux comme un pis-aller et au pire comme une dangereuse source d'aliénation.

Laissons résonner en nous l'idée que le don sur le plan économique est aussi vital et de même nature que le pardon sur le plan de la vie de l'âme. Don et pardon sous toutes leurs multiples formes constituent les ferments nécessaires pour un avenir vivant.

François Lusseyran

suite à un échange d'idées avec Philippe  
Leconte

## Rapport financier

# RAPPORT FINANCIER 2018

### Les ressources du siège en 2018

#### Dons

Un de nos très généreux donateurs a souhaité impulser une nouvelle dynamique dans les dons, en créant un défi. Il a proposé de doubler les dons à certaines conditions, et cela aussi bien pour les dons ciblés à l'intention de la Fondation que les dons ciblés pour le Foyer Michaël, avec un plafond de 5 000 € pour chacune des deux entités, en laissant à la Fondation le choix entre deux méthodes de calcul :

- la méthode collective : il doublerait la partie du total des dons 2018 qui dépasserait la moyenne des totaux des dons des trois précédentes années
- la méthode individuelle : il doublerait la partie de chaque don individuel qui dépasserait la moyenne des dons des trois précédentes années de ce même donateur

La Fondation a opté pour la méthode individuelle, et la proposition a fait l'objet d'un appel par courriel aux amis de la Fondation le 10 octobre 2018, qui fut repris dans la *Lettre ouverte* de décembre 2018 et dans les *Nouvelles* de la Société anthroposophique. En ce qui concerne les dons à la Fondation, avec 73 458 €, le pari a été triplement gagné. Car si l'on tient compte du fait

#### Notes

1. Il s'agit de l'autonomie intellectuelle et financière des acteurs de l'enseignement à qui l'état donne le cadre juridique de cette liberté
2. R. Steiner, *Les arrière-plans spirituels du problème social - Impulsions du passé et d'avenir dans la vie sociale*, ÉAR, 1977, p. 47, GA 190
3. Ibid., p. 49
4. Michel Serres – Le pardon, c'est le don par excellence dans « Le Sens de la vie » sur France Info (22/09/2013)



qu'en 2017, seuls 58 492 € sur les 74 492 € de dons à la Fondation étaient des dons dont elle pouvait disposer librement, ces dons ont augmenté de 14 866 € ; le nombre de donateurs est passé de 115 à 135, dont 29 nouveaux donateurs, et le don moyen est passé de 509 € à 544 €. Quant au Foyer Michaël, avec 380 €, le résultat a été insignifiant, certainement du fait d'un manque de communication explicitant que cette action était également valable spécifiquement pour le Foyer.

Nous saluons et remercions très chaleureusement nos nouveaux donatrices et donateurs ; nous remercions toutes les personnes qui ont augmenté leur don pour participer à l'action ; nous remercions toutes nos donatrices et donateurs fidèles qui ont tout simplement continué comme par le passé, pour certains depuis de très nombreuses années ; et nous remercions tout spécialement notre généreux donateur, qui a eu l'idée de l'action et qui l'a concrétisée.

#### Loyers

Les loyers encaissés sont en hausse à 96 752 € (contre 82 878 € en 2017). Cette hausse est comme déjà en 2017 le résultat d'un meilleur taux d'occupation des salles du Centre Coroze.

### Produits financiers et produits exceptionnels

Avec 43 266 €, contre 40 149 € en 2017, les produits financiers ont connu une hausse (sans toutefois atteindre les 47 389 € de 2016). Les produits exceptionnels correspondent à l'annulation d'un prêt pour 32 000 € et à l'utilisation de la réserve pour bourses pour 42 614 €.

### Les charges (et assimilées) du siège en 2018

#### Bourses

Avec seulement 107 360 €<sup>1</sup> (contre 159 193 € en 2017), les bourses ont baissé de près d'un tiers (31,26 %). Le recul fut encore plus fort pour les aides ponctuelles, qui sont passées de 18 920 € en 2017 à seulement 3 150 € en 2018. Après plusieurs années de hausse régulière, la Fondation a dû revenir à un régime plus modeste. Les aides ont été limitées à 2 500 € (contre 3 500 € ces dernières années). En même temps, le nombre d'étudiants aidés est passé de 137 en 2017 à 95 en 2018. Cette baisse est attribuable au fait que, d'une part, la Fondation demande à présent systématiquement un avis d'imposition et que, d'autre part, elle demande aux étrangers faisant des formations à l'étranger de s'adresser

dans un premier temps à des organismes locaux. Précisons que toutes les personnes qui ont maintenu leur demande ont reçu une aide.

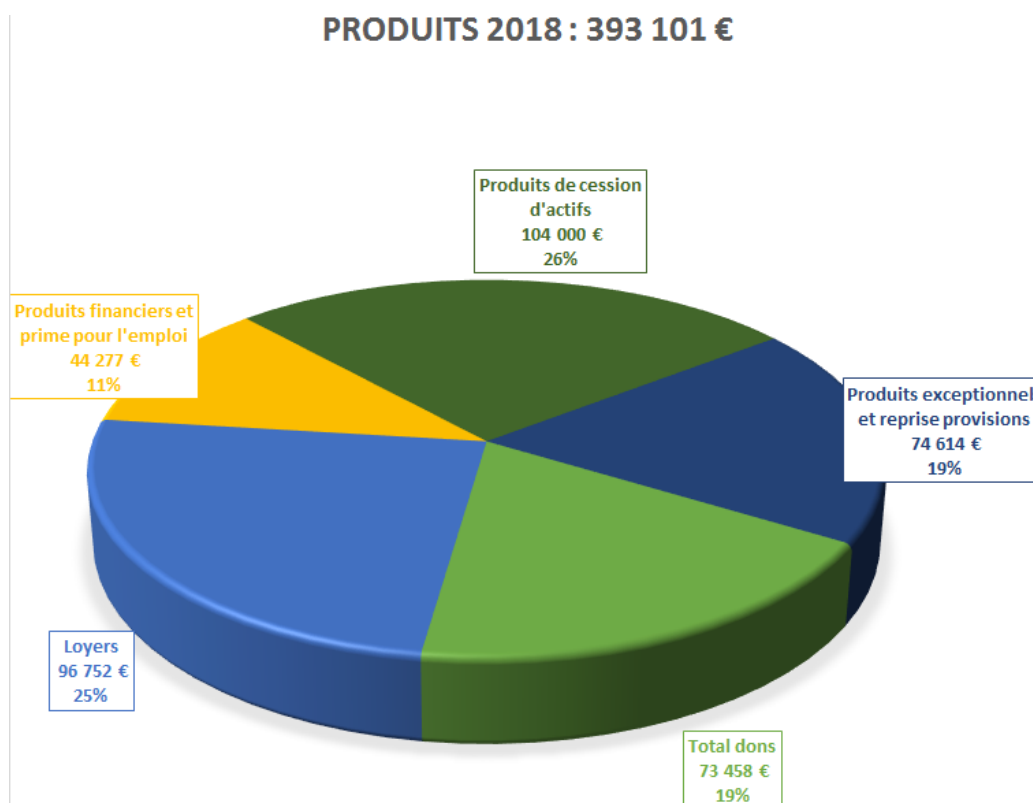
#### Prêts

En 2018, la Fondation a accordé 61 340 € de nouveaux prêts (contre 84 640 € en 2017). Parallèlement, elle a encaissé 56 043 € de remboursements de prêts (56 012 € en 2017). Au 31 décembre 2018 le total des encours de prêts s'est élevé à 333 616 €, en augmentation de 6 397 € par rapport à 2017. Pour le détail des aides, voir le Rapport d'activité (p. 6).

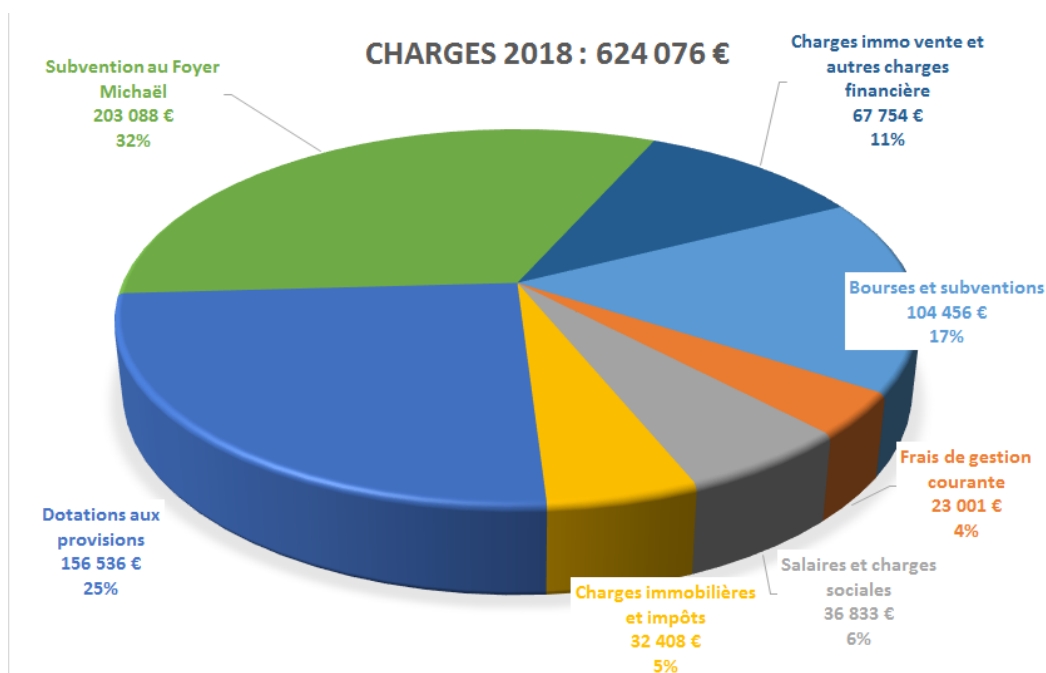
#### Frais de fonctionnement du siège

Les salaires (36 833 € contre 32 377 € en 2017), les frais de secrétariat (fournitures, téléphone, internet, 5 023 € contre 4 956 € en 2017), les frais de déplacement (2 039 €, contre 1 594 € en 2017) et les honoraires (9 599 €, contre 9 093 € en 2017) sont légèrement en hausse, alors que les frais de communication (2 770 € contre 4 447 € en 2017) ont baissé du fait qu'il n'y a eu que deux *Lettres ouvertes* contre trois en 2017. Les frais de fonctionnement sont en hausse de 3 685 € (59 834 € contre 56 149 €).

Les dotations aux provisions de 156 536 € correspondent essentiellement à des provisions pour risque sur des prêts non financiers.



COMPTE DE RESULTAT 2018				
	2018			
	Siège	2018 Foyer Michaël	Consolidé 2018	Consolidé 2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Inscriptions		196 994,82 €	196 994,82 €	236 143,34 €
Loyers	96 752,18 €		96 752,18 €	82 878,10 €
Prime pour l'emploi	1 010,94 €		1 010,94 €	2 299,74 €
Subvention contrat aidé		2 100,00 €	2 100,00 €	17 853,94 €
Dons	73 457,67 €	74 329,80 €	147 787,47 €	76 589,54 €
Autres produits		45,58 €	45,58 €	1 381,61 €
<b>Total</b>	<b>171 220,79 €</b>	<b>273 470,20 €</b>	<b>444 690,99 €</b>	<b>417 146,27 €</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Bourses	101 305,58 €		101 305,58 €	159 193,00 €
Dons-Subventions	3 150,00 €		3 150,00 €	18 920,00 €
Secrétariat	5 022,70 €		5 022,70 €	4 956,09 €
Relations publiques	2 769,77 €		2 769,77 €	4 447,38 €
Déplacement/réceptions	2 038,51 €		2 038,51 €	1 593,88 €
Charges courantes immobilier	19 569,96 €		19 569,96 €	28 320,05 €
Charges courantes de gestion		95 719,01 €	95 719,01 €	99 395,09 €
Assurances	2 419,00 €		2 419,00 €	2 509,00 €
Honoraires	9 599,13 €		9 599,13 €	9 092,60 €
Impôts et taxes	12 838,00 €	10 162,12 €	23 000,12 €	24 218,15 €
Salaires et charges sociales	36 832,71 €	137 024,44 €	173 857,15 €	197 624,45 €
Autres charges	1 152,25 €		1 152,25 €	1 174,19 €
Dotations 10% résultat				
Dotations aux provisions	156 536,00 €	6 409,04 €	162 945,04 €	140 072,00 €
<b>Total</b>	<b>353 233,61 €</b>	<b>249 314,61 €</b>	<b>602 548,22 €</b>	<b>691 515,88 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-182 012,82 €</b>	<b>24 155,59 €</b>	<b>-157 857,23 €</b>	<b>-274 369,61 €</b>
Produits financiers	43 265,72 €		43 265,72 €	40 149,47 €
Autres charges financières	32 000,00 €		32 000,00 €	
Produits exceptionnels	42 614,04 €	205 491,17 €	248 105,21 €	245 554,73 €
Produits cessions d'actif	104 000,00 €		104 000,00 €	
Charges exceptionnelles	203 088,23 €	54,90 €	203 143,13 €	55 000,00 €
Charges immo vente	35 753,64 €		35 753,64 €	
Reprise provision dépréciation	32 000,00 €		32 000,00 €	
<b>RESULTAT</b>	<b>-230 974,93 €</b>	<b>229 591,86 €</b>	<b>-1 383,07 €</b>	<b>-43 665,41 €</b>



### *Compte de résultat et bilan (siège et Foyer Michaël)*

Alors que le résultat hors consolidation avec le Foyer Michaël est négatif de 230 975 €, le résultat consolidé est pratiquement à l'équilibre (-1 383 €).

Entre 2017 et 2018, grâce à un legs important, l'actif comptable consolidé de la Fondation a augmenté de 315 547 €, pour atteindre 4 084 779 €. Nous sommes extrêmement reconnaissants pour ces apports très importants qui sont essentiels pour la pérennité de l'activité de la Fondation.

Le conseil de la Fondation s'est engagé depuis quelques années dans une réorientation de ses investissements, de la pierre classique sous forme d'immobilier d'habitation vers le soutien à l'activité économique. Après avoir investi dans des prêts à des structures proches, avec des fortunes

diverses, la Fondation a décidé de privilégier des investissements plus standards, dont l'immobilier commercial (SCPI) et des prêts obligataires à des entreprises dans le domaine de l'écologie.

#### Note

1. Le chiffre de 101 306 € qui figure dans le compte de résultat inclut des remboursements de bourses, y compris sur des années antérieures, pour un total de 6 054 €

**Jean Steinacher, Claudia Achour  
et Jonas Lismont**

## Rapport d'activité

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

L'année 2018 aurait pu être marquée par un repli du soutien de la Fondation aux formations au sens où nous avons dû décider, pour préserver les équilibres financiers, de limiter les sommes consacrées aux bourses et aux prêts. Le but de la Fondation reste de développer des formations en France, mais quand il en manque, comme, depuis la fermeture d'Intervalles, dans le domaine de l'eurythmie, nous avons continué à aider les étudiants qui sont allés se former à l'étranger. Ceci explique le pourcentage toujours assez élevé, 14 %, des bourses et prêts pour des formations à l'étranger.

Ci-dessous le détail et une représentation graphique des bourses et prêts.

Nous vous faisons part, l'année dernière, de réflexions en cours avec la Société anthroposophique en France sur l'utilisation et les possibilités de transformation des locaux de la rue de la Grande Chaumière. Cette réflexion méritait d'être menée, mais il a fallu se résoudre à l'évidence : d'une part, les locaux tels que la Société anthroposophique les a aménagés sont très beaux. Et de toute façon, nous n'avons ni les moyens ni surtout les forces pour quitter tout et nous réinstaller ailleurs.

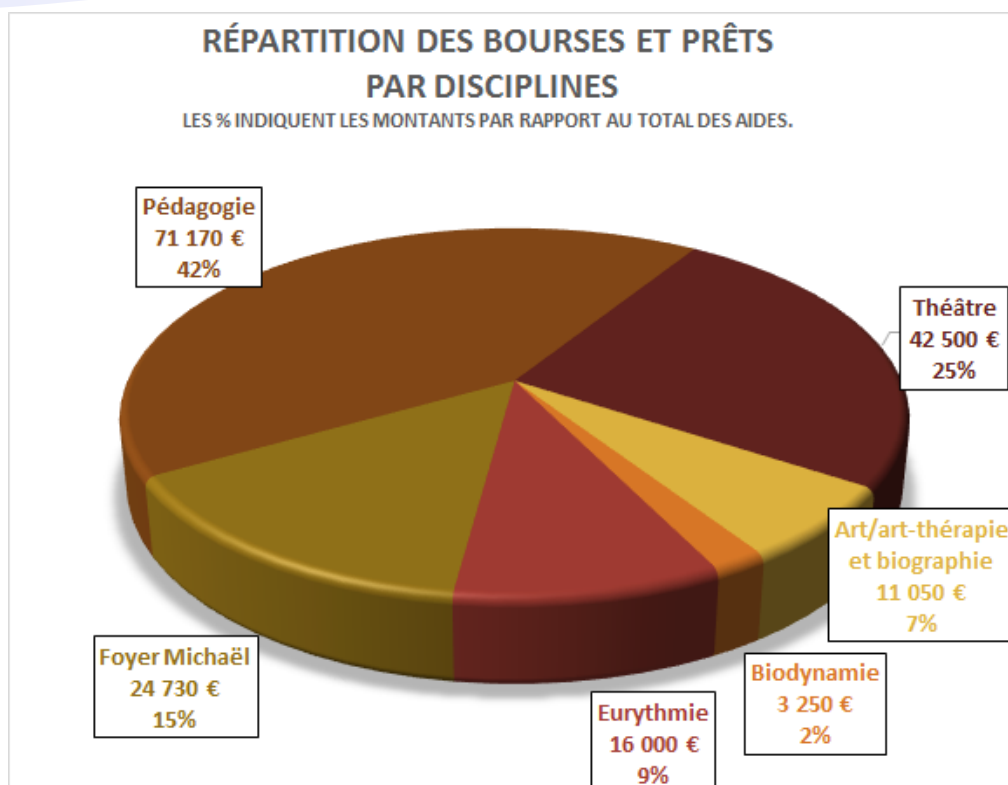
Dans l'Allier, où les conditions de vie sont très différentes, le Foyer Michaël a entrepris la construction d'un nouveau bâtiment principalement pour des salles de cours. Il a reçu pour ce projet, outre une aide de la Fondation de 200 000 €, une subvention de la Fondation Software (Allemagne) de 60 000 €. Les travaux ont cependant été retardés du fait d'un accident dont a été victime le chef de chantier.

Avec 22 étudiants, l'année 2018-2019 était plutôt bien remplie pour le Foyer. La charge est toutefois lourde pour l'équipe des responsables, d'autant plus que le niveau des salaires demande une grande force d'abnégation. Certains membres du conseil de la Fondation y donnent chaque année un module de cours sur un thème spécifique.

Au mois de février 2018, la Fondation a participé, en Belgique, à une rencontre d'un regroupement de fondations d'inspiration anthroposophique (ENDA, European Network of Development Aid), ce qui nous permet de percevoir comment la formation anthroposophique se développe chez nos voisins en Europe, mais aussi ce qui se passe ailleurs dans le monde, ces fondations étant presque toutes tournées vers l'aide au développement international, principalement celui

## RÉPARTITION DES BOURSES ET PRÊTS PAR DISCIPLINES

LES % INDIQUENT LES MONTANTS PAR RAPPORT AU TOTAL DES AIDES.



Bourses et prêts 2018						
Discipline	Totaux	% bourses	% prêts	% formations à l'étranger	Nombre d'étudiants aidés	Aide moyenne par étudiant
Art/art-thérapie et biographie	11 050 €	61.00%	39.00%	42.00%	8	1 381 €
Biodynamie	3 250 €	95.00%	5.00%	0.00%	4	813 €
Eurythmie	16 000 €	74.00%	26.00%	72.00%	9	1 778 €
Foyer Michaël	24 730 €	68.00%	32.00%	0.00%	13	1 902 €
Pédagogie	71 170 €	44.00%	56.00%	6.00%	43	1 655 €
Théâtre	42 500 €	44.00%	56.00%	0.00%	18	2 361 €
<b>Totaux</b>	<b>168 700 €</b>	<b>64.00%</b>	<b>36.00%</b>	<b>14.00%</b>	<b>95</b>	<b>1 776 €</b>

de la pédagogie Steiner-Waldorf, de la pédagogie curative et de l'agriculture biodynamique.

Qui sont les administrateurs de la Fondation Paul Coroze ? Voici leurs noms par ordre alphabétique, au 31 décembre 2018 : Vivien della Negra, Évelyne Guilloto (secrétaire), Jonas Lismont (trésorier adjoint), François Lusseyran (président), Maryse Rouzès (vice-présidente), Jean Steinacher (trésorier), Alain Tessier. Le conseil travaille, de plus, avec des invités, ponctuels ou réguliers, dont les responsables du Foyer Michaël, afin de bénéficier de leur expertise et leurs expériences et en vue de futures cooptations. Les administrateurs et les invités au conseil ont cumulé en 2018 un peu

plus de 3000 heures de travail bénévole consacré à la Fondation.

Enfin, vous avez pu lire dans notre *Lettre ouverte* du mois de décembre l'évocation de notre cher président d'honneur et co-fondateur François Jordan, qui nous a quittés en juillet 2018.

**François Lusseyran, Président**

# 2<sup>E</sup> RENCONTRE AVEC DES FONDATIONS ANTHROPOSOPHIQUES EUROPÉENNES

11 organisations d'aide d'inspiration anthroposophique de 6 pays européens (Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Suède, Suisse) se sont réunies les 1<sup>er</sup> et 2 février 2019 à la Elisabeth Vreedehuis à La Haye, parmi elles les deux secrétaires de la Fondation Paul Coroze. Par rapport à la plupart de ces organisations non gouvernementales, l'envergure de notre Fondation est modeste. Ainsi, *Acacia* (Suisse) a distribué en 2018 1,2 millions de CHF, le budget des *Freunde der Erziehungskunst* (Les Amis de l'art de l'éducation, Allemagne) se compte en millions d'euros, tout comme celui de la *Iona Stichting* (Pays-Bas).

Le fondateur d'*Acacia* a présenté son rapport d'activité 2018 sous l'angle des relations karmiques qui ont permis deux réalisations récentes : une nouvelle école à Katmandou et une autre à Louxor, cette dernière fondée par des musulmans soufis.

Le représentant de *Campbill Nederland* a parlé d'une nouvelle orientation : l'aide aux réfugiés en collaboration avec stART international. Il a aussi souligné l'immense misère des enfants handicapés dans beaucoup de régions du monde.

*Freunde der Erziehungskunst* reçoit 60 % de ses dons de personnes privées, le reste vient d'institutions. Ce fonds soutient la création et le maintien d'écoles Steiner-Waldorf dans le monde entier, dont la France (École de la Mhotte, projet du



*Elisabeth Vreedehuis, La Haye, Pays-Bas*

mois de septembre 2018), parfois en payant directement les salaires des professeurs.

Barbara Schiller de *stART international* nous a fait part du travail de pédagogie de l'urgence réalisé par son équipe auprès de personnes ayant vécu des traumatismes, ce travail s'effectuant à présent aussi en Allemagne, auprès de réfugiés principalement. L'art y prend une place de plus en plus importante.

L'association suédoise *Sophia*, une émanation de la Société anthroposophique et du mouvement anthroposophique suédois, apporte de l'aide au développement dans le monde entier. En son sein, une jeune femme, payée pour ce projet par



*Fête du mât fleuri du 1er mai 2018 - École Steiner Waldorf de la Mhotte à Saint-Menoux (03). Photo : Nicolas Witrant*





ARTHÉA, ce n'est pas seulement en Suisse. Nous accueillons également des étudiants de France, du Brésil, de Belgique, etc.

Depuis 2016, une étroite collaboration est instaurée avec la Chine. L'organisation de la jeune école de Guangzhou, les programmes et le recrutement des enseignants ont été confiés à Laure Vétois, fondatrice et responsable d'Arthéa. La nouvelle promotion a débuté en mars 2019, avec une cinquantaine d'étudiantes. Cette ouverture à l'Asie représente une magnifique

opportunité d'échanges culturels, de traditions, et d'adaptation à une éducation et une politique pour le moins bridées. Les Chinoises sont de façon innée artistiquement talentueuses ; les jeux de couleurs, d'ombre et de lumière, de transparence et de profondeur chantent naturellement en leurs âme, parure, démarche, grâce, gestuelle. Une richesse inestimable qui, nous l'espérons, teintera aussi notre culture occidentale.

Pour tous renseignements ou pour poser votre candidature, veuillez vous adresser à :



Photo : Arthéa

## ARTHÉA

### Formation en peinture thérapeutique, élargie aux arts thérapeutiques

Chemin de Narly 2

CH 1232 Conignon

+41/(0)22 734 13 19

ou +33/(0)4 50 42 95 73

[www.arthea.ch](http://www.arthea.ch)

[formation@arthea.ch](mailto:formation@arthea.ch)



Évaluation de l'aspect thérapeutique de la métamorphose de la plante. Photo : S. Garcia

## Remerciements et autres témoignages

*Merci encore pour la bourse, j'en suis vraiment reconnaissante, merci, merci, merci !!! Pour l'instant c'est la seule bourse que j'aie reçue... Merci beaucoup!*

Laila R. G. Eurythmeum, Aesch, Suisse

*Je vous remercie de votre réponse et je suis reconnaissante envers la Fondation de bien vouloir m'accorder un prêt d'honneur.*

*Bien à vous,*

Marina S. Institut Rudolf Steiner

*Je vous remercie... Quel plaisir ! Merci pour la confiance.*

Kevin C. Foyer Michaël

*Je tenais à vous remercier infiniment de m'avoir accordé ce prêt d'honneur et surtout de m'avoir permis d'accéder à cette année au Foyer Michaël. (...) ce ne fut pas une année facile, ce ne fut pas une année de tout repos, mais ce fut aussi et surtout une année riche, une année de découvertes et une année de métamorphoses. Cette expérience est gravée dans ma biographie. (...) merci de permettre à ce genre de lieu d'exister et de nous permettre d'y accéder.*

Caroline S. Foyer Michaël

*Merci beaucoup pour votre réponse et merci à la Fondation Paul Corozé pour la bourse qui m'aide énormément à financer ma formation.*

Carolina S. R. Didascali

## In memoriam

**Janine Tavernier** (8 septembre 1937 - 7 octobre 2018),

donatrice il y a quelques années, s'était intensément engagée dans la protection des personnes victimes de mouvements sectaires au sein de l'UNADFI, l'Union nationale des associations de défense des familles et des individus, qu'elle présida de 1992 à 2001, date à laquelle elle démissionna, regrettant que l'association ait délaissé son rôle d'aide aux victimes pour s'engager dans une chasse aux sectes, démarche entachée de nombreux excès et de manque d'objectivité.



Peintures des étudiants du Foyer Michaël. Photo : Sophie Milchberg

## DANS CE NUMÉRO

Éditorial	2
Rapport financier	3
Rapport d'activité	6
2 <sup>e</sup> Rencontre avec des Fondations anthroposophiques européennes	8
Arthéa	9
Remerciements et autres témoignages	11
In memoriam	11

## NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE

Pour soutenir la nouvelle construction au Foyer Michaël, vous pouvez soit envoyer un chèque au  
4 rue de la Grande Chaumière, 75006 Paris,  
soit faire un versement au FR76 3006 6106 2100 0104 6260 357 BIC : CMCIFRPP  
soit faire un don sur notre site [www.fondationpaulcoroze.fr/nous-soutenir](http://www.fondationpaulcoroze.fr/nous-soutenir)



*Chantier au Foyer Michaël en novembre 2018. Photo : Sophie Milchberg*

Cette *Lettre ouverte* est éditée par la Fondation Paul Coroze. Impression : L'Artésienne, ZI de l'Alouette, 62802 LIÉVIN. Date de publication : juillet 2019. Image de la couverture: Au réfectoire du Foyer Michaël. Photo: Sophie Milchberg. Mise en page : Sofia Lismont

Reconnue d'utilité publique, la Fondation attribue des bourses et prêts d'honneur aux jeunes inscrits dans des formations professionnelles inspirées des impulsions de Rudolf Steiner.

Fondation Paul Coroze

4 rue de la Grande Chaumière, 75006 Paris, 01 43 54 50 72

[contact@fondationpaulcoroze.fr](mailto:contact@fondationpaulcoroze.fr) [www.fondationpaulcoroze.fr](http://www.fondationpaulcoroze.fr)